

H3CSR
Mairie de Saint Romain
1 place Théodule Benoist
76430 Saint Romain de Colbosc

Saint Romain, le 17 septembre 2020,

Pour faire suite à la décision du Conseil d'administration du 10 septembre 2020, nous souhaitons vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui se tiendra le :

- **lundi 28 septembre 2020 à 19h00** au niveau du parking de la piscine Caux Estuaire.

L'ordre du jour sera le suivant :

- **orientations du club pour les saisons à venir**, validation des orientations .

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale Extraordinaire, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (voir ci-dessous).

Nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention sur l'importance de cette réunion et espérons que vous aurez la possibilité d'y assister. Nous vous demandons, en cette période de pandémie, de veiller à respecter les gestes barrières (port du masque, respect des distanciations sociales, etc.).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur et cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil d'Administration,
le Président,



BON POUR POUVOIR

Madame, Mademoiselle, Monsieur _____

Donne pouvoir à Madame, Mademoiselle, Monsieur _____

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2019 et voter en mon nom.

Date et signature :

(Nb : chaque mandataire ne pourra être titulaire que de 2 pouvoirs)